



# L'OEIL DE L'ASAF

## L'ESPRIT DE DEFENSE : UNE VALEUR PARTAGEE

Août 2023

La construction de l'appropriation de l'esprit de défense par la société civile est un processus continu qui nécessite une volonté politique, une écoute active et une ouverture au dialogue. Elle ne peut se décréter. Elle se construit dès le temps de l'école. Avant toute chose, il convient d'écouter les préoccupations de la société civile et de bâtir ensuite des politiques à long terme et non d'inventer des recettes aux relents électoralistes. Acteurs de terrain que nous sommes, nous les associations patriotiques, pouvons chacun selon nos missions et nos moyens, nous inspirer du plan d'action ci-dessous et nous préparer à :

1. **Communiquer de façon transparente** : il est essentiel de communiquer de manière transparente avec la société civile pour expliquer les enjeux et les raisons qui justifient l'esprit de défense qui n'est pas l'apanage des militaires.
2. **Organiser des séances d'information**, des conférences et des débats ouverts pour sensibiliser les citoyens aux questions de défense et pour répondre à leurs questions et préoccupations.
3. **Éduquer et sensibiliser** : mettre en place des programmes d'éducation et de sensibilisation qui permettent aux citoyens de comprendre l'importance de la défense nationale et de l'esprit de défense. Cela peut inclure des cours, des ateliers, des simulations et des activités interactives.
4. **Impliquer la société civile** : encourager la participation active de la société civile dans les décisions liées à la défense. Organiser des consultations publiques, des groupes de discussion et des forums où les citoyens peuvent exprimer leurs opinions et contribuer aux politiques de défense. Impliquer également les médias, les ONG et les organisations locales pour promouvoir un dialogue ouvert.
5. **Rendre la défense pertinente** : mettre en évidence le lien entre la défense et les préoccupations quotidiennes des citoyens. Montrer comment la sécurité nationale est liée à la stabilité économique, à la protection des droits et à la préservation de la paix. Faites comprendre que l'esprit de défense est une responsabilité partagée qui profite à tous.
6. **Établir des partenariats** : collaborer avec des organisations de la société civile, des universités, des entreprises et d'autres acteurs locaux pour développer des initiatives communes axées sur la défense. Cela renforcera les liens entre les forces armées et la société civile, favorisant ainsi une meilleure compréhension et acceptation mutuelle.
7. **Valoriser les anciens combattants** : honorer et valoriser les anciens combattants pour leurs services rendus à la nation. Mettre en avant leurs histoires et leurs contributions, ce qui aidera à créer un lien émotionnel entre la société civile et les forces de défense.
8. **Utiliser les médias et les réseaux sociaux** : les médias et les réseaux sociaux sont des outils puissants pour atteindre un large public. Utilisez-les pour partager des informations sur la défense, pour promouvoir des initiatives et pour susciter des discussions constructives. Créer des contenus attrayants et engageants pour susciter l'intérêt et la participation.
9. **Renforcer la confiance** : développez des politiques et des mécanismes de responsabilisation pour renforcer la confiance entre les forces de défense et la société civile. Montrez que les décisions sont prises de manière éthique et transparente, et que les intérêts de la nation et de ses citoyens sont pris en compte.

En initiant une démarche structurée telle que celle proposée ci-dessus, nous saurons faire adhérer petit à petit jeunes et moins jeunes pour qui les mots « Nation, Patrie, Engagement, Servir » n'ont pas ou peu de sens.

En encourageant nos interlocuteurs à persévérer dans la recherche d'une réponse à la question « *que puis-je apporter à mon pays ?* », nous pourrons contribuer à la construction de la cohésion nationale qui nous fait tant défaut aujourd'hui.

Enfin et surtout, progressivement, communauté militaire et société civile découvriront à leur grande surprise que la « défense des valeurs », dont « l'esprit de défense » est l'illustration, fait partie du patrimoine de chaque français et non le privilège du seul ministère des armées.

La rédaction de l'ASAF

ASAF, Association de Soutien à l'Armée Française

18. rue de Vézelay - 75008 Paris

Tél/Fax : 01 42 25 48 43

Site : [www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)

Courriel : [secretariat@asafrance.fr](mailto:secretariat@asafrance.fr)